



Trusts et gestion des risques

BUT DU COURS :

La formation se concentre sur la structure du trust et les différents types de trusts afin de pouvoir comprendre les situations de comptes ouverts pour un trust ou dans le cadre d'une structure complexe.

La formation a pour but d'assurer aux participants une maîtrise des règles de diligence en matière de LBA concernant les trusts et les structures complexes. La formation vous permettra d'appliquer une gestion efficace des risques de blanchiment grâce à une connaissance des risques LBA spécifiques aux situations des trusts.

SUPPORT DE COURS :

Le Manuel de Formation est remis 3 semaines avant le début du cours.

PROFESSEUR :

David Wallace Wilson

Avocat associé auprès de l'Étude Schellenberg Wittmer (Modules 1 et 2)

Chrisophe Léchaud

Avocat conseil aux Affaires Juridiques et membre de la Direction auprès de la Banque BNP Paribas (Suisse) SA (Module 3)

Inscription

Les inscriptions doivent être adressées à :

Institut VisionCompliance

20, Rue Général Dufour
Case postale 539
1211 Genève 17

ou par fax : +41 22 849 03 31

Tél : +41 22 849 03 30

Le bulletin d'inscription peut être téléchargé sur le site :

visioncompliance.ch

Durée de la formation :

3 modules de 4 heures

Dates :

Les dates peuvent être consultées sur le site visioncompliance.ch

Horaire :

8h30 à 12h30

Lieu :

Rue Général-Dufour 20,
Genève

Prix :

CHF 1'950.-

Examen optionnel

Horaire :

8h30 à 10h00

Prix :

CHF 300.-



Trusts et gestion des risques

MODULE 1

La nature juridique du trust

Ce module s'intéresse aux caractéristiques juridiques du trust. À travers une lecture des documents du trust (trust deed, declaration of trust, letter of wishes, etc.) et sur la base d'exemples concrets, vous saurez identifier les intervenants du trust, ainsi que son fonctionnement et son but.

MODULE 2

Les différents types de trusts

Ce module vous permettra de différencier les types de trust que l'on rencontre habituellement dans l'activité de gestion de fortune tels que le Trust réglementaire ainsi que les Trusts implicites et express avec les formes qui leur sont liées. Le cours aborde également des structures de Trust particulière comme les sociétés sous-jacentes, le Private Trust Company, l'Employee Benefit Trust, l'Unit Trust.

MODULE 3

L'application de la réglementation LBA et l'analyse des risques

Ce module aborde la réglementation LBA liée aux trusts afin d'assurer une bonne application des règles de la CDB 08. À travers cette approche et les cas pratiques, le cours analyse plus largement les risques liés aux Trusts.